

Communiqué de presse intersyndical



C'est CLAIR, c'est toujours non !

Suite aux "états généraux de la sécurité à l'école" d'avril 2010, le ministre de l'Éducation nationale a décidé de lancer autoritairement l'expérimentation CLAIR (Collège et Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) censée remédier aux difficultés rencontrées dans les établissements.

Les organisations syndicales nationales CGT Éduc'action, SE-UNSA, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SUD Éducation, constatent que ce dispositif a été imposé dans 105 établissements.

Depuis des semaines, les personnels, avec leurs organisations syndicales, ont exprimé leurs désaccords à tous les niveaux -en CA, CTP, CAP et CCP, dans des rassemblements, des interventions, des pétitions-, et pour beaucoup, leur volonté de sortir de ce dispositif.

Les organisations syndicales considèrent que le dispositif CLAIR est un laboratoire de déréglementation des établissements, des statuts, et de dérégulation de la gestion des personnels. Dans ce cadre, le nouveau préfet des études est très largement contesté.

La situation actuelle et la préparation de la rentrée prochaine inquiètent fortement les personnels : non respect de leurs statuts, moyens pour l'Éducation prioritaire remis en cause, indemnités à géographie variable, rupture de contrats des personnels non titulaires...

Ce dispositif ne répond pas aux besoins des élèves. Il ne peut servir de "modèle", notamment pour l'Éducation prioritaire de demain. Il doit être abandonné.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT Éduc'action, SE-UNSA, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SUD Éducation, demandent le retrait de la circulaire n°2010-096 du 7 juillet 2010 sur le dispositif CLAIR et l'abandon de toute pression à l'égard des personnels.

Le 14 décembre 2010